

Normandie

la
cgt

Initiatives régionales

Numéro 19 - Décembre 2012



**“Transition
énergétique”**

**... les enjeux
d'un débat...**

1^{er} février 2013

**Journée d'échanges militants
à ST-LÉGER DU BOURG DENIS**

De l'énergie pour la vie : investir pour construire et produire

le débat national sur la "transition énergétique", voulu par le pouvoir exécutif, lancé dans la foulée de la conférence environnementale sur le développement durable des 14 et 15 septembre 2012, s'est ouvert le 29 novembre. La deuxième réunion du Conseil national du débat a eu lieu le 13 décembre.

Après les polémiques sur la composition du comité de pilotage, les questions d'organisation monopolisent le débat. Le calendrier est bien incertain. Au débat national s'ajoute, sur plusieurs mois, des débats régionaux, initialement prévus dès janvier puis repoussés en février et prolongés pour durer jusqu'en avril. En fait la plus grande confusion règne car certaines régions, par exemple Rhône-Alpes ou Pays-de-la-Loire, ont déjà lancé le débat. Le projet de loi qui fera suite au débat, devait, au départ, être fait en juin. Il a été repoussé en septembre et maintenant peut-être la fin de l'année 2013 si l'on écoute le Président de la Commission du développement durable à l'Assemblée nationale.

Hésitations, confusion voire amateurisme? La réalité est probablement très différente. L'action des lobbys, des groupes de pression est intense. Ne soyons pas naïfs et conservons notre esprit critique. Le débat n'est pas aussi ouvert que certains le prétendent. Les dèss sont pipés, les mots eux-mêmes, à commencer par l'expression "transition énergétique", ne sont pas neutres. Le mot "transition" évoque le passage d'un état à un autre état. Dans ce cas précis, nous connaissons la situation présente; mais quelle est la situation d'arrivée? Notons d'ailleurs que cette expression est née en Allemagne et en Autriche il y a une dizaine d'années et s'est imposée tardivement en France. Or, ce sont les choix allemands en matière d'énergie qui sont quelques fois présentés comme modèles malgré les rejets de CO2, le prix payé par les consommateurs allemands, les coûts de production et de distribution de l'électricité. Notons encore que dans les constats et objectifs il est prévu de travailler sur "l'efficacité et la sobriété énergétique". Si l'on travaille à l'indispensable

efficacité énergétique pourquoi ajouter "et la sobriété"? Qu'en termes délicats tout cela est bien dit! Celui qui sera sobre ce sera évidemment le consommateur, entendons le salarié, et plus il sera petit plus sobre il sera.

Bref, nous le voyons bien, ce débat se présente sous des aspects scientifiques mais il est aussi, et peut-être avant tout, un débat idéologique. Il se présente comme ouvert et même éthique, mais il est aussi soigneusement encadré et avec des rapports de forces. Il mélange des faits établis comme le réchauffement de la terre, le rôle des émissions de gaz à effet de serre, la raréfaction des ressources d'énergie fossiles et des fantasmes, des contre-vérités, la poursuite d'objectifs politiques souvent non avoués. Aux meilleures intentions du monde, à la générosité se mêlent aussi des considérations très matérielles et financières, la recherche du profit ou même des considérations très égoïstes de riches. Les conclusions ne sont évidemment pas écrites mais nous savons où veulent nous entraîner beaucoup des acteurs: l'augmentation des prix de l'énergie serait inéluctable voire souhaitable, il faudrait s'adapter à la rareté et être sobres, les grandes unités publiques, régulés par les Etats ne seraient pas l'avenir qui appartiendrait plutôt à une multitude de producteurs privés.

Nous devons donc être à la fois actifs et vigilants. Nous devons être actifs car il nous faut agir dans les débats dans notre région. Pourtant, nous n'en connaissons ni le format, ni la forme, ni le périmètre. Si nous ne le faisons pas, les salariés risqueraient d'être les grands absents dans les débats au profit des associations les plus diverses agissant quelque fois pour le compte d'autrui. Les pseudo "experts", les "expertises" risquent d'être innombrables. En la matière, nous devons prendre garde. Nous admettons que certaines personnes, quelques fois de manière très raisonnable, ont particulièrement travaillé certains aspects de la question et ont accumulé des savoirs indispensables. Cela ne veut pourtant pas dire qu'ils maîtrisent la to-

talité de la question et qu'il n'ont pas de préjugés ou de présupposés idéologiques. Soumettons toutes les affirmations à notre jugement critique.

C'est la raison pour laquelle le Comité régional a décidé l'organisation de cette journée d'échanges militants le 1er février 2013. Nous avons d'abord besoin de nous former nous-mêmes, d'échanger, de nous armer pour porter la parole CGT. Nous devons accumuler et partager un certain nombre de connaissances, déjouer les pièges, multiplier les points de vue à partir de nos métiers, de nos entreprises, de notre expérience et de nos pratiques professionnelles. Améliorer l'efficacité énergétique et diminuer l'intensité énergétique par unité de produit intérieur brut sont nécessaires. Tous les secteurs économiques sont concernés: de l'habitat à l'industrie en passant par les transports et l'agriculture. Les évolutions et les mutations dans les usages des énergies doivent relever d'un projet collectif qui entraînera des changements profonds dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la fiscalité, les filières industrielles et le système de formation. Nous devons nous approprier ces questions.

Elles sont trop importantes pour opposer une source d'énergie à une autre source d'énergie, des travailleurs à d'autres travailleurs. Nous avons au contraire besoin d'une approche confédéralisée et de croiser les points de vue. Plusieurs métiers sont concernés donc plusieurs fédérations. C'est d'autant plus important que nous devons évidemment analyser aussi à échelle mondiale : les besoins dans le monde sont immenses, les questions géopolitiques sont essentielles en matière énergétique, l'indépendance nationale est toujours en cause, certaines entreprises françaises sont particulièrement impliquées et présentes à l'étranger, les interconnexions européennes jouent un rôle important, la recherche fondamentale est déterminante. Ajoutons nos repères revendicatifs donnent le sens.

C'est pourquoi ce numéro d'initiatives régionales ne place pas côte à côte chaque source d'énergie pour ne pas les opposer dans un débat stérile mais, au contraire, essaye de reposer la question du mix énergétique. Nous essayons d'avoir une approche globale partant des besoins pour rechercher un optimum de production et de distribution de l'énergie respectueux de l'environnement. Ainsi nous avons retenu huit enjeux: ceux de la réponse aux besoins, de la production, des prix, de la maîtrise publique, de l'environnement, du développement, du progrès et, évidemment, l'enjeu régional. Ce n'est évidemment pas limitatif. Ce n'est que collectivement que nous pourrons répondre aux enjeux. C'est le sens de l'inscription à la journée du 1er février à St Léger du Bourg Denis.

Jean-Charles Risbec
Responsable
à la politique industrielle



Extrait de la déclaration confédérale :

« ...Le débat doit partir des préoccupations suivantes :

- les enjeux climatiques et environnementaux,
- la satisfaction des besoins sociaux par la recherche de l'efficacité énergétique en matière d'habitat, de transport et de consommation industrielle et tertiaire,
- le renforcement des filières industrielles énergétiques et la maîtrise publique du secteur, permettant le développement des emplois et la maîtrise de l'évolution des prix des énergies.

La CGT a confirmé, en outre, qu'un débat complet devait intégrer l'ensemble des énergies ainsi que les tous les secteurs impliqués et ne pas se réduire à une opposition stérile entre nucléaire et énergies renouvelables... »

Petit kit de survie pour quelques questions énergétiques

Bilan énergétique

Solde des sorties et des entrées d'énergie d'un organisme, d'un lieu ou d'une activité.

Empreinte carbone

Mesure du volume de dioxyde de carbone émis par combustion d'énergies fossiles, par les ménages, les entreprises ou les pays.

Energie finale

Energie livrée aux consommateurs pour être convertie en énergie utile. L'électricité, l'essence, le fioul domestique sont autant d'énergies finales.

Energie primaire

Ensemble des produits énergétiques non transformés, tels que le pétrole brut, le gaz naturel, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, de la marée et des vagues ou encore l'énergie tirée de la fission de l'uranium.

Energie fossile

Energie produite à partir de roches issues de la fossilisation des êtres vivants : pétrole, gaz naturel et charbon. Les énergies sont présentes en quantité limitée et non renouvelable, leur combustion entraîne l'émission de gaz à effet de serre (GES).

Energie renouvelable

Source d'énergie inépuisable ou se renouvelant assez rapidement pour être considérée comme inépuisable à l'échelle du temps humain. Il y a cinq sources essentielles d'énergies dites renouvelables : le vent (éoliennes), l'eau (barrages hydroélectriques, énergie marémotrice), le soleil (panneaux solaires), les végétaux (biocarburants) et la chaleur du sol (géothermie). Les énergies renouvelables n'engendrent pas d'émissions polluantes directes.

Efficacité/efficience énergétique

Rapport entre la production utile de la machine et ce qui est dépensé pour la faire fonctionner. L'augmentation de l'efficacité énergétique permet de réduire les consommations d'énergie à service rendu égal.

Intensité énergétique

L'intensité énergétique est un indicateur désignant le rapport entre la consommation éner-

gétique d'un pays et son produit intérieur brut (PIB). Au niveau mondial, l'intensité énergétique peut, par exemple, être exprimée en tonne d'équivalent pétrole (tep) par millier de dollars de PIB.

Protocole de Kyoto

Traité international relatif à la réduction des émissions de gaz à effet de serre élaboré dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, dont les pays participants se rencontrent annuellement depuis 1995. Signé le 11 décembre 1997 à Kyoto (Japon), il est entré en vigueur le 16 février 2005 et a été ratifié à ce jour par 183 pays, à l'exception notable des Etats-Unis.

Gaz à effet de serre

Composants gazeux de l'atmosphère qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant dans l'atmosphère au lieu de faire écran. C'est ce phénomène qui est appelé "effet de serre". Les principaux gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone (CO₂) le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (ou protoxyde d'azote, de formule N₂O et l'ozone (O₃). L'activité humaine augmente leur concentration et participe ainsi au réchauffement climatique : depuis le début de l'ère industrielle, les teneurs atmosphériques en CO₂ et en méthane ont augmenté respectivement de 30% et 145%.

Terres rares

Ensemble de dix-sept éléments métalliques peu répandus sur terre : cérium, dysprosium, erbium, europium, gadolinium etc... Certains sont nécessaires pour certaines productions. Il semble bien que ces terres ne sont pas si rares à échelle de la terre mais la Chine en a le quasi monopole et vient de restreindre ses exportations... C'est donc une question stratégique, comme le pétrole...

Tonne équivalent pétrole TEP

La tonne d'équivalent pétrole (symbole TEP) est une unité d'énergie. Elle est notamment utilisée dans l'industrie et l'économie. Elle vaut, selon les conventions, 41,868 GJ parfois arrondi à 42 GJ, ce qui correspond environ au pouvoir calorifique d'une tonne de pétrole "moyenne".

Retour sur la transition allemande

A la suite de l'accident nucléaire de Fukushima, l'Allemagne, premier producteur et premier consommateur d'électricité en Europe, a décidé unilatéralement de fermer tous ses réacteurs nucléaires d'ici 2022 (loi du 30 juin 2011) et d'arrêter immédiatement 8 réacteurs, confirmant la voie adoptée depuis une dizaine d'années. Certes, le nucléaire ne représente en Allemagne que 13% de la capacité installée et 22% de la production en 2010 mais les effets sont cependant très importants.

Nous n'en retenons que quelques aspects :

1. Le remplacement des kWh nucléaires allemands ; en raison du coût et de l'intermittence des ENR (alors même que le rendement escompté de l'éolien n'est que de 30%, sa productivité constatée depuis 10 ans en Allemagne n'est que de 16%), le Ministre de l'environnement a donné le feu vert à la construction de 23 nouvelles centrales au charbon. Le recours accru au charbon suscite des craintes sur les émissions de CO₂ (l'Allemagne étant déjà l'un des principaux émetteurs de la planète et le seul pays européen dans le Top 10 mondial). Le gaz est également considéré comme une énergie idéale de bouclage, ce qui pose toutefois la question de la sécurité d'approvisionnement et de la dépendance russe.

2. Le coût de cette transition et l'incidence sur le prix de l'électricité. Il est pourtant déjà parmi les plus élevés d'Europe. la taxe destinée à financer au moins partiellement les énergies renouvelables, la taxe EEG va fortement augmenter. Même le patronat qui ne paye pourtant presque pas cette taxe s'inquiète.

3. La question des réseaux et des importations. La production a relativement bien anticipé l'arrêt du nucléaire mais la distribution est beaucoup plus difficile et beaucoup moins bien acceptée par la population. 3800 kilomètres de lignes sont indispensables. Seuls 100 kilomètres ont été construits ces 5 dernières années et 700 plaintes étaient déposées en juillet 2012. La Pologne et la république tchèque, voisines de l'Allemagne entendent même se protéger et protéger leur réseau en installant des déphaseurs aux frontières. De plus l'Allemagne est maintenant contrainte d'importer maintenant.

4. Le résultat net sur l'emploi n'est pas au rendez-vous. Des sociétés sont en faillite comme SOLON SE ou Solar Millenium, d'autres, ont été rachetées par des sociétés asiatiques. La concurrence des équipementiers asiatiques est intense. Les restructurations des énergéticiens se sont multipliées. Déjà, début 2012, 20 000 postes directs avaient été supprimés.

Il faut aussi noter une modification dans le jeu des acteurs. Les grands énergéticiens traditionnels ont été touchés. Cette situation profite aux municipalités qui produisent déjà 10% de l'électricité nationale. L'union des entreprises communales, VKU entend atteindre 25% dans 15 ans maximum. Ces pouvoirs locaux sont porteurs d'investissements dans la production décentralisée d'électricité de type Energies nouvelles renouvelables, cogénération. Ils associent quelques fois la population locale au travers de structures coopératives. Les 16 régions, les Lânder, forts des pouvoirs décentralisés dont ils disposent, ont rapidement entrepris de mettre en œuvre leur propre stratégie, sans coordination autour d'un concept national unique. il faut maintenant que le pouvoir fédéral harmonise... De même, au niveau international, il y a besoin de coordinations en contrepartie des interconnexions.

Le cas allemand nous intéresse donc beaucoup. Les structures de productions, de distribution et les structures administratives sont très différentes mais nous pouvons être alertés par beaucoup d'aspects de la transition énergétique en Allemagne. Les questions de production et de distribution sont assez bien connues. Nous devons réfléchir sur le jeu des acteurs, l'action des collectivités territoriales. A l'aube de l'acte 3 de la décentralisation, dans un contexte particulier, certains pourraient avoir des velléités faisant sauter le cadre mis en place en 1946. Certains partis évoquent les productions locales et la mise en place de coopératives. Nous l'avons entendu lors de colloques à Caen. Ils évoquent l'exemple danois, ils pourront bientôt peut-être prendre leurs exemples en Allemagne. Le résultat on le voit est pourtant loin d'être probant. Alors sachons-le...

Cette page a été rédigée à partir de l'intervention et des documents de Claire Bordenave présentés lors de la journée de formation échanges du 29 novembre 2012

L'enjeu de la réponse aux besoins

Se chauffer, s'éclairer, se déplacer, cuisiner, travailler, accéder aux soins, à l'éducation... toutes ces activités demandent de l'énergie. Pourtant le droit à l'énergie est loin d'être acquis pour tous.

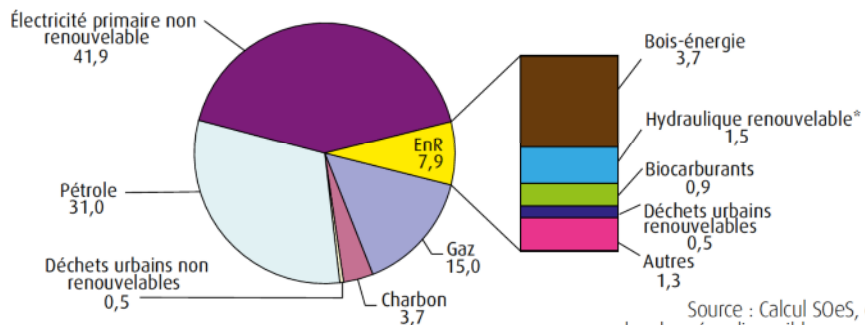
- Au niveau mondial : 1,6 milliards d'humains n'ont pas accès à l'électricité. Alors que les canadiens consomment 15 471 KWh par habitant en 2009, l'ensemble des pays les moins avancés consomme 229,5 KWh par habitant. Il faut se méfier de toutes les projections et prévisions, pourtant il est certain que la population mondiale augmentera et que la consommation mondiale d'énergie augmentera vraisemblablement d'un tiers d'ici 2030... sans encore répondre aux besoins... puisque 1,5 milliard d'hommes, un quart de l'humanité, ne peut compter que sur la biomasse pour la cuisson des aliments et un peu de protection contre le froid.
- En France, pays développé, avec des entreprises très performantes, la précarité énergétique d'une partie de la population est une question majeure et prouve que les besoins ne sont pas satisfaits. Ainsi 3,4 millions de ménages seraient en situation de précarité énergétique en France, d'autres sources avancent 4 à 5 millions de ménages... Combien de millions de personnes en France? Plus de 6 millions c'est une certitude... Beaucoup plus probablement.

Globalement, 20 % des familles les plus aisées consomment 80 % de l'énergie. C'est vrai au niveau mondial et aussi à l'intérieur de chaque pays.

Toutes les prévisions sur la population mondiale à quelques décennies se sont révélées fausses. Cependant la tendance est incontestable et les ordres de grandeur très probables. Nous sommes actuellement un peu plus de 7 milliards, nous serons environ 9 milliards en 2050 avec une répartition radicalement différente de celle observée aujourd'hui. La CNUCED estime que même avec un doublement de l'efficacité énergétique, il faudrait cependant augmenter de 43 % la production énergétique pour commencer à voir décroître l'inégalité.

Répartition de la consommation d'énergie primaire en France métropolitaine

Données corrigées des variations climatiques (266,4 Mtep en 2011)
En %

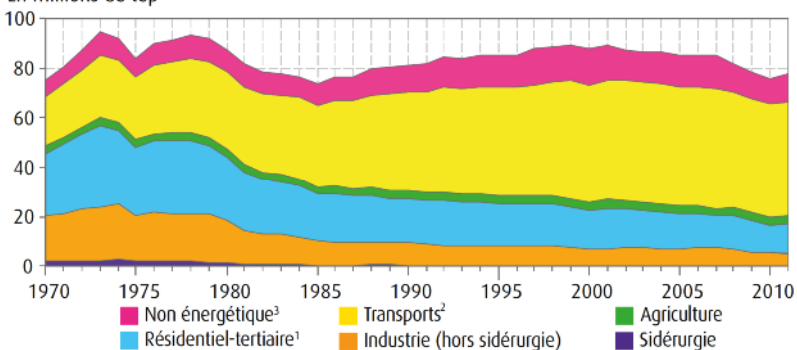


Source : repères - chiffres-clés-énergie 2012

Source : Calcul SOEs, d'après les données disponibles par énergie

Consommation finale de produits pétroliers raffinés par secteur

En millions de tep



Consommation corrigée des variations climatiques, sources maritimes internationales exclues.
Millions de tep

Source : repères - chiffres-clés-énergie 2012

Extraits du résumé du rapport 2012 de l'Agence Internationale de l'Énergie

"Même en tenant compte des politiques et développements récents, le système énergétique mondial ne semble toujours pas s'être engagé sur une voie plus durable.

Selon le Scénario « nouvelles politiques » (notre scénario central), la demande énergétique mondiale devrait augmenter de plus d'un tiers sur la période s'étendant jusqu'à 2035 ; la Chine, l'Inde et le Moyen Orient représentant 60 % de cette hausse. La demande énergétique n'augmente que très peu dans les pays de l'OCDE, où l'on note un virage très net visant à se détourner du pétrole et du charbon (et, dans certains pays, du nucléaire) au profit du gaz naturel et des énergies renouvelables. En dépit de la croissance des sources d'énergie à faible teneur en carbone, les combustibles fossiles conservent une position dominante dans le mix énergétique mondial, aidés par des subventions s'élevant à 523 milliards de dollars en 2011 – six fois plus que les subventions destinées aux énergies renouvelables –, en augmentation de près de 30 % par rapport à 2010.

(...)

La demande mondiale en électricité augmente presque deux fois plus vite que la consommation totale d'énergie. Ceci pose un véritable défi, qui se trouve amplifié par le niveau d'investissement nécessaire au remplacement d'infrastructures énergétiques vieillissantes. Près d'un tiers de la nouvelle capacité de génération électrique construite jusqu'en 2035 sert à remplacer les unités de production obsolètes. Elle se base pour moitié sur des sources d'énergie renouvelables, même si le charbon reste le premier combustible mondial pour la production d'électricité. Sur la période allant jusqu'en 2035, la croissance de la demande chinoise en électricité dépasse la demande d'électricité totale actuelle des États Unis et du Japon, la production des centrales à charbon de la Chine croissant presque aussi vite que ses productions nucléaire, éolienne et hydraulique combinées."....

L'enjeu du prix

N'ayons aucune illusion : ils veulent qu'une des conclusions du "débat" sur la "transition énergétique" soit l'augmentation, nécessaire selon eux, du prix de l'énergie.

C'est une question importante qui présente au moins deux aspects:

- **d'abord le prix payé par le consommateur final** : les entreprises ou les ménages. Le prix de l'électricité aux particuliers est, en France, inférieur de 25 % à la moyenne européenne et 40 % plus bas qu'en Allemagne. L'augmentation subie par les ménages du prix de l'électricité dans ce dernier pays est d'ailleurs un problème politique.

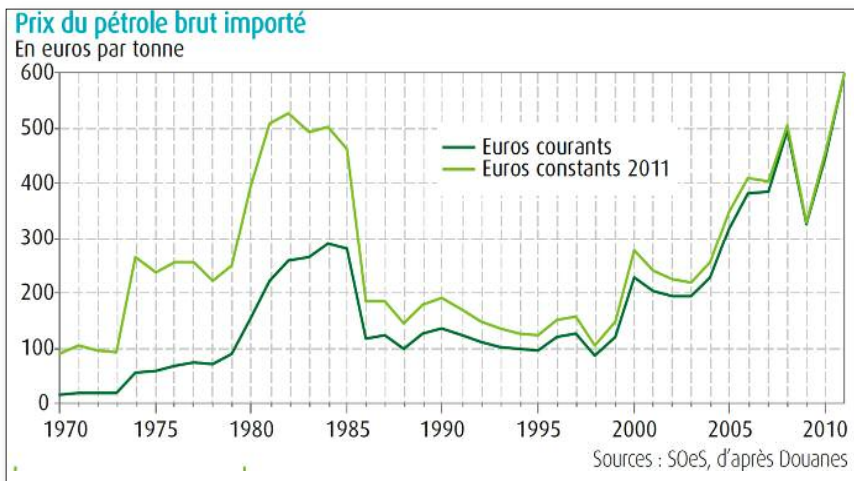
- **Ensuite le coût de production** : ce n'est pas la même chose et cela est aussi déterminant pour le prix payé par le consommateur: cela va d'environ 40 € le MWh pour la production d'origine nucléaire à 220 € pour l'éolien offshore. Ce sont des ordres de grandeur.

Lisons-nous bien notre facture d'électricité ?

Nous payons une Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE), instaurée en 2002. Longtemps maintenue à 4,5 €/MWh, elle va passer à 13,5 €/MWh dès le premier janvier. Elle est sensée répondre à trois objectifs: tarifs sociaux, péréquation tarifaire dans les départements d'Outre-mer et en Corse et soutien aux énergies renouvelables et à la cogénération... Sauf que la so-

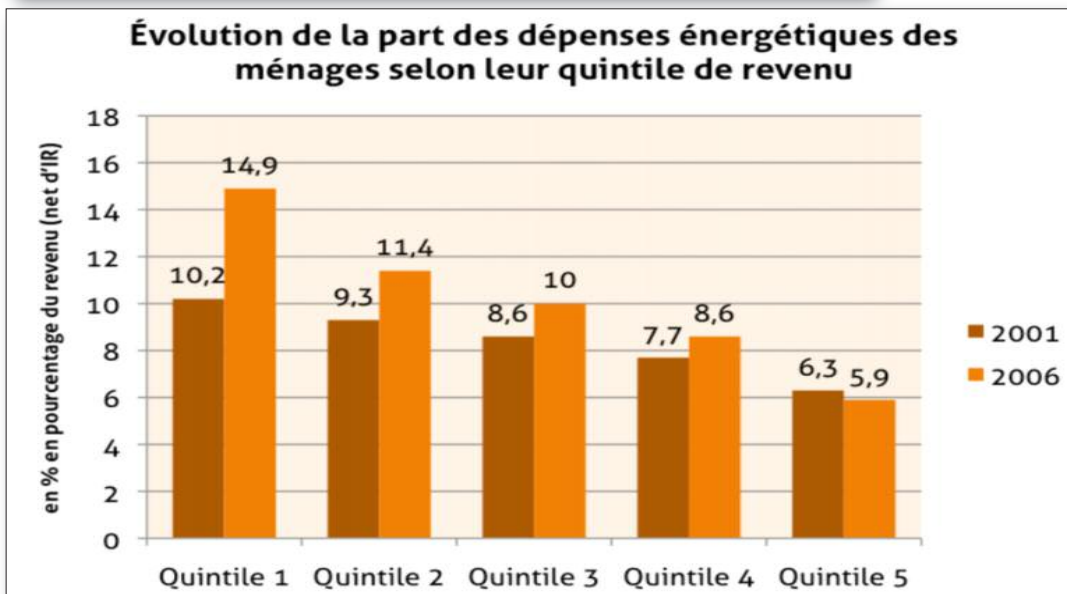
lidarité avec les plus démunis ne représente que 2,3 %..., la quasi totalité est destinée à compenser partiellement le surcoût d'achat par EDF des énergies renouvelables lié à son obligation d'achat.

Ce n'est que peu de chose par rapport à l'Allemagne où ce type de contribution atteint maintenant 53 €/MWh !



Gaz naturel: Structure de coût pour un client « retail » pour un commercialisateur en France (source Gaz de France 2011)

- Coût matière rendu frontière (y compris transport international, regaz) : environ 50 %
- Transport stockage France : environ 13%
- Distribution : environ 25%
- Coûts commerciaux, coûts fixes et marge : 12%



Source : Précarité énergétique - réseau RAPPEL

Lecture : quintile 1: 20 % des ménages les plus pauvres jusqu'à quintile 5: 20 % des ménages les plus riches. Plus t'es pauvre plus la part de l'énergie dans les dépenses augmente...

L'enjeu environnemental

Il est particulièrement médiatisé avec les rejets de CO₂. Ce n'est cependant pas le seul gaz à effet de serre. De plus l'impact écologique ne se limite pas aux gaz à effet de serre. Malgré les controverses, l'utilisation de ce qui est appelé les terres rares est incontestable dans la production de certains types d'énergie. Nous en connaissons les effets sur l'environnement, par exemple en Chine. Ce sont aussi toutes les pollutions accidentelles, ou pas, et leurs impacts sur le milieu marin ou sur les fleuves et les nappes phréatiques. Bref mesurer l'impact écologique de chaque source d'énergie n'est pas simple, surtout si l'on tient compte des reports d'un mode de production sur un autre pour faire face à la demande à un moment précis.

Ce que l'on connaît, par contre, ce sont les plus gros pollueurs. Un américain pollue dix fois plus qu'un indien. En moyenne, par habitant, la France émet relativement beaucoup moins de gaz à effet de CO₂ que la moyenne des pays européens et, en particulier, l'Allemagne. C'est probablement à mettre en rapport avec le mix énergétique en France...

Or diminuer l'empreinte carbone est une nécessité. L'augmentation de la température moyenne de la terre est une réalité constatée. Le rôle des gaz à effet de serre est aussi une réalité.

3 X 20 en 2020 ?

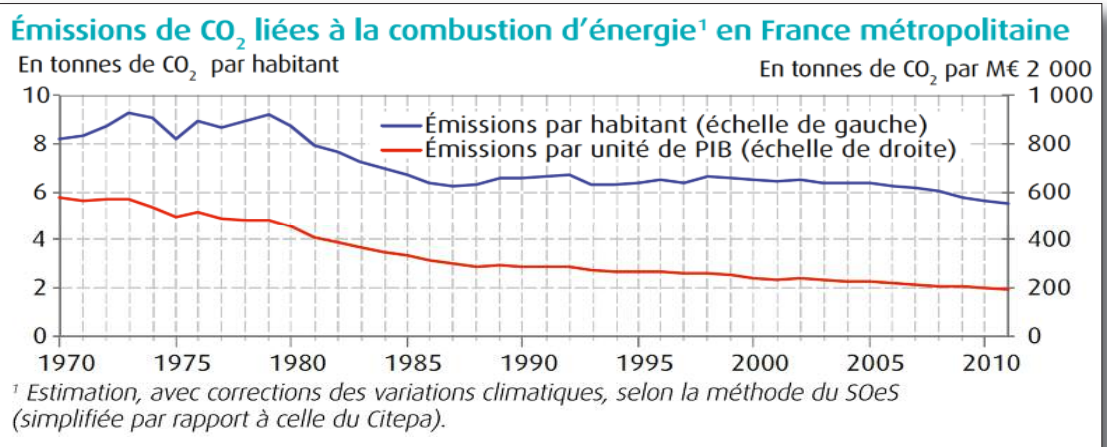
C'est ce que l'on appelle le **paquet climat-énergie** (ou **énergie-climat**) ou **plan climat** de l'Union européenne. Il a été officiellement adopté par le Parlement européen et le Conseil des ministres en décembre 2008.

Trois objectifs à 20 % :

- faire passer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen à 20 % ;

- réduire les émissions de CO₂ des pays de l'Union de 20 % par rapport à 1990
- accroître l'efficacité énergétique de 20 % d'ici à 2020.

Alors que les deux premières mesures sont contraignantes, la troisième n'a, jusqu'à présent, aucune valeur juridique.



Source : repères – chiffres-clés-énergie 2012

Enjeu environnemental n'est pas toujours privilégier les énergies renouvelables

Emissions de CO₂ par secteur d'activité

	1990 (Mt éq. CO ₂)	2008 (Mt éq. CO ₂)	Evolution entre 1990 et 2008 (en %)	variation du secteur entre 2007 et 2008 (en Mt éq. CO ₂)
Transports	119	135	13,5	-6,3
Résidentiel Tertiaire	88	99	11,4	7,1
Industrie manufacturière	146	103	-29,1	-4,1
Industries de l'énergie	78	70	-10,9	-2,2
Agriculture/sylviculture	119	110	-7,8	2,5
Traitement des déchets	13	10	-17,7	-0,2
Total hors UTCF	563	527	-6,4	-3,2

Source : inventaire CCNUCC, CITEPA/MEEDDM, décembre 2009, périmètre Kyoto (métropole + DOM)

La situation est évidemment très paradoxale, comme l'illustre le cas allemand. La production massive de gaz dit de schiste aux USA livrés à des prix 2,5 fois inférieurs à ceux pratiqués en Europe a massivement mis sur le marché mondial le charbon produit USA. Le processus d'arrêt du nucléaire en Allemagne a reporté sur les énergies renouvelables, en particulier l'éolien, la production d'électricité. Or l'éolien comme le solaire est intermittent. Par conséquent l'Allemagne importe massivement du charbon et fait tourner ses usines thermiques... et produit du CO₂...

le caractère intermittent de certaines énergies a des conséquences énormes dont nous pouvons mesurer les conséquences en certaines occasions :

- il faut assurer la continuité de l'approvisionnement et donc faire appel à d'autres sources de production, y compris très émettrices de CO₂.

- Il faut à la fois distribuer l'électricité lorsque la production existe et pouvoir alimenter les régions temporairement privées d'alimentation. Il est donc nécessaire de construire quantité de lignes électriques pour distribuer. Au lieu d'être locale comme annoncée, la production est au contraire, très lointaine, dans certains cas.

- enfin, puisque la production est intermittente, il faut pouvoir compenser les phases d'arrêt. C'est ainsi qu'il est nécessaire d'avoir une puissance installée très supérieure au maximum de consommation.

L'enjeu de la maîtrise publique

En France, la création d'un grand pôle public de l'énergie intégrant l'ensemble de la filière, permettrait de développer, dans la sécurité, les moyens nécessaires à mettre l'ensemble en synergie au service de l'intérêt général et des générations futures. La création d'une agence européenne de l'énergie doit s'inscrire dans ces objectifs.

Nous avons besoin en effet d'une entreprise intégrée assurant de la production à la distribution une égalité d'accès sur la totalité du territoire national. Les questions de la sécurité ne sont pas négociables: sécurité d'approvisionnement, sécurité des installations, sécurité pour les usagers et les salariés.

Nous connaissons les dégâts provoqués par les grands groupes privés du secteur et les pratiques, par exemple, des majors du pétrole dans le monde. L'accident majeur de Fukushima a reposé la question de la sécurité dans le nucléaire quand elle est laissée aux mains des groupes privés. La question du statut social des salariés est donc déterminante pour la sécurité et la production.

A l'opposé, la nationalisation, après la guerre, a permis l'avance technologique de la France dans le domaine énergétique, des progrès scientifiques, des avancées sociales et le développement du pays.

La bataille pour un pôle public recouvre cinq dimensions indissociables et doit introduire une nouvelle valeur : celle du **droit à l'énergie** pour tous :

1 La première est la nécessité de consolider un secteur public important. Dans un domaine aussi essentiel que l'énergie, la nation ne peut pas se priver d'instruments d'intervention directe. Réglementer ne suffit pas si la puissance publique ne conserve pas un savoir-faire propre et une capacité d'action effective.

2 La seconde est l'exigence de discipliner et de responsabiliser les entreprises privées vis-à-vis d'objectifs d'intérêt général en les plaçant sous le contrôle démocratique de la nation.

3 Il est également urgent d'assurer un financement satisfaisant des besoins économiques et sociaux collectifs dans le contexte créé par un État appauvri par une politique de moins disant fiscal, enclin à brader « les bijoux de famille » par la privatisation.

Les marchés ne se substitueront pas aux budgets publics déficitaires pour couvrir les besoins de financement du secteur public.

Il convient donc de bâtir un pôle public financier capable d'orienter l'épargne populaire et des ressources bancaires suffisantes vers des investissements utiles.

4 Introduire la question de la place des intérêts publics et collectifs dans le débat européen constitue la quatrième dimension de notre bataille.

5 Enfin, la question de la démocratie et de la réappropriation citoyenne de l'ensemble de ces enjeux est incontournable.

À l'orée du troisième millénaire, il s'agit d'inventer un système permettant aux citoyens et aux salariés du secteur de **gagner de nouveaux droits d'intervention** permettant d'orienter les stratégies industrielles des grands groupes, publics et privés, dans **le sens de l'intérêt général**.

L'environnement des entreprises du secteur, désormais international, implique **une maîtrise publique à l'échelle européenne**. Celle-ci peut être créée sur la base d'une coopération renforcée entre pays, autour d'objectifs communs tels que la réduction des gaz à effet de serre, la recherche, le droit à l'énergie et la réduction des inégalités.

La CGT propose ainsi de créer une **Agence européenne de l'énergie**, regroupant toutes les formes d'énergie existantes, et dont les missions consisteraient à valoriser les groupements d'achat à long terme, la sécurité d'approvisionnement ou bien encore l'interconnexion des réseaux nationaux. Le tout en respectant les spécificités et l'indépendance de chaque pays.

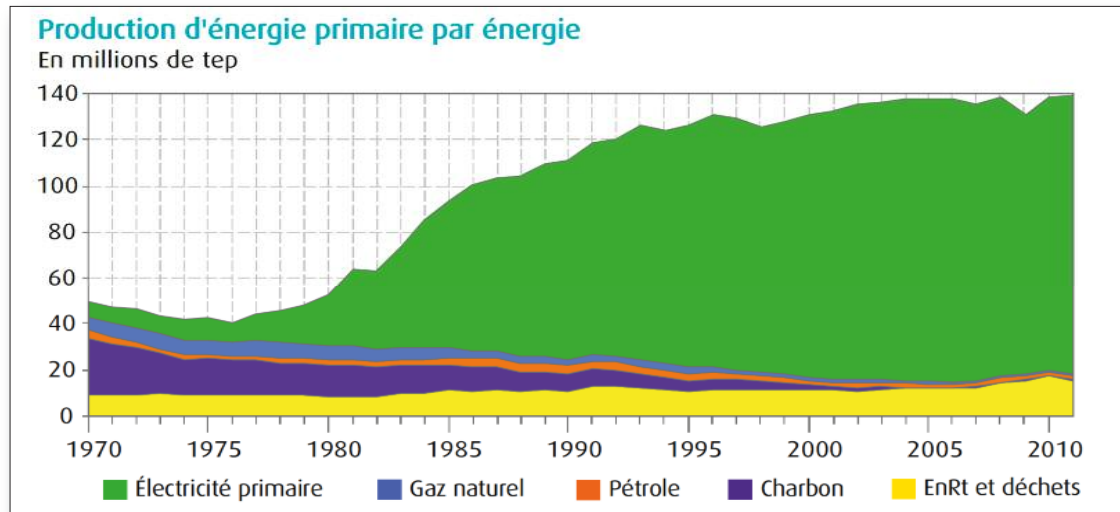


L'enjeu de la production

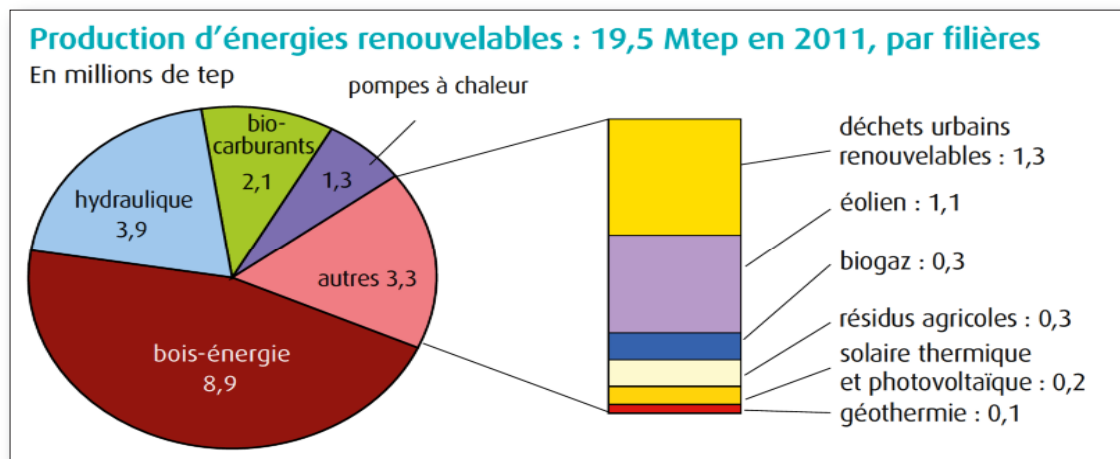
Avant de distribuer il faut produire. Les sources d'énergie sont nombreuses mais ne sont pas toutes également productives. La structure du mix énergétique français est stabilisée depuis 2000 environ. 43,8 % de la consommation finale d'énergie provient de l'électricité primaire (nucléaire, hydraulique, éolien et photovoltaïque), 31 % du pétrole, 15 % du gaz, 6,4 % des énergies renouvelables et des déchets, 3,7 % du charbon.

En 2011, la production française d'électricité est assurée à 79 % par le nucléaire, 10 % par le thermique classique, 9 % par l'hydraulique, 2,2 % par l'éolien, et 0,4 % par le photovoltaïque.

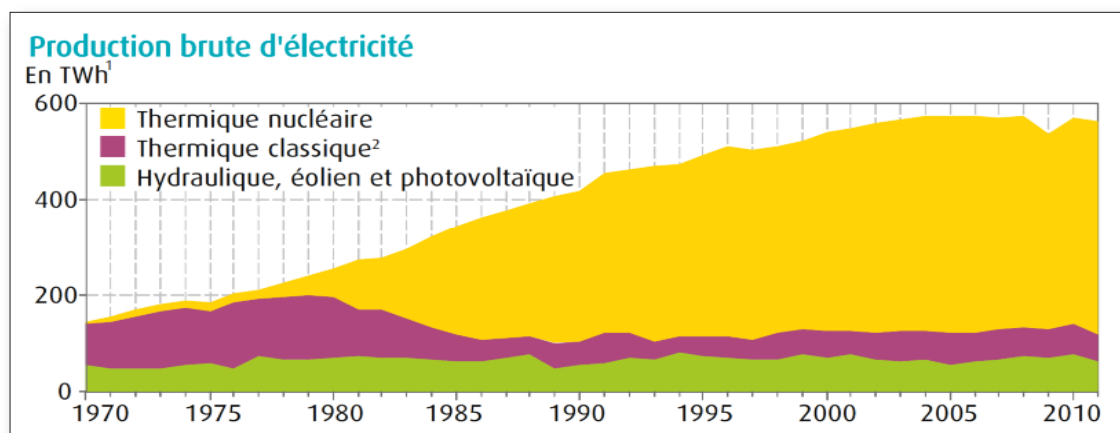
Le débat autour du mix énergétique doit donc se poursuivre pour obtenir la combinaison optimale des différentes sources d'énergie. Evitons tout simplisme en la matière: il faut tenir compte des changements d'usage des sources d'énergie primaire, du caractère intermittent de certaines sources d'énergie, des besoins différents et même des pics de consommation en fonction des heures de la journée, des saisons, des interconnexions...



Source : repères - chiffres-clés-énergie 2012

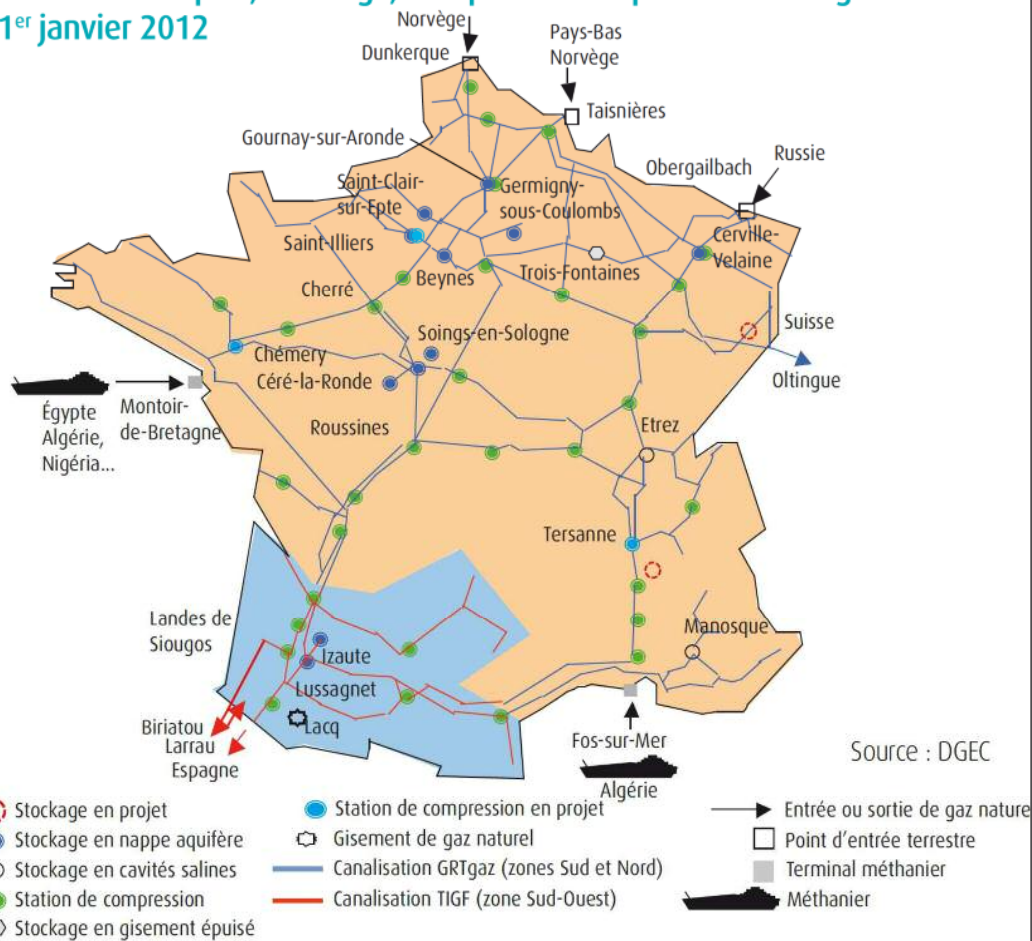


Source : SOeS, bilan de l'énergie



Source : repères - chiffres-clés-énergie 2012

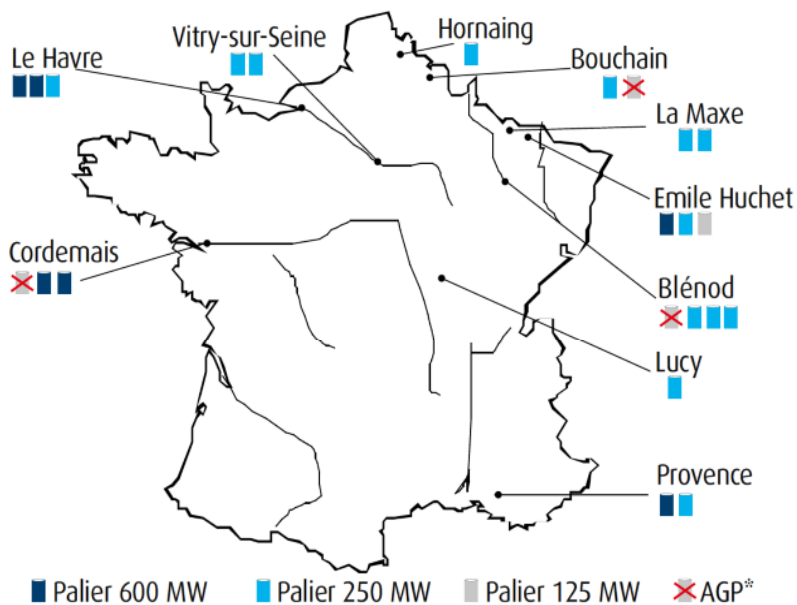
Réseaux de transport, stockage, compression et production de gaz naturel au 1^{er} janvier 2012



Source : repères – chiffres-clés-énergie 2012

Les centrales thermiques au charbon en France

Situation au 1^{er} juin 2012

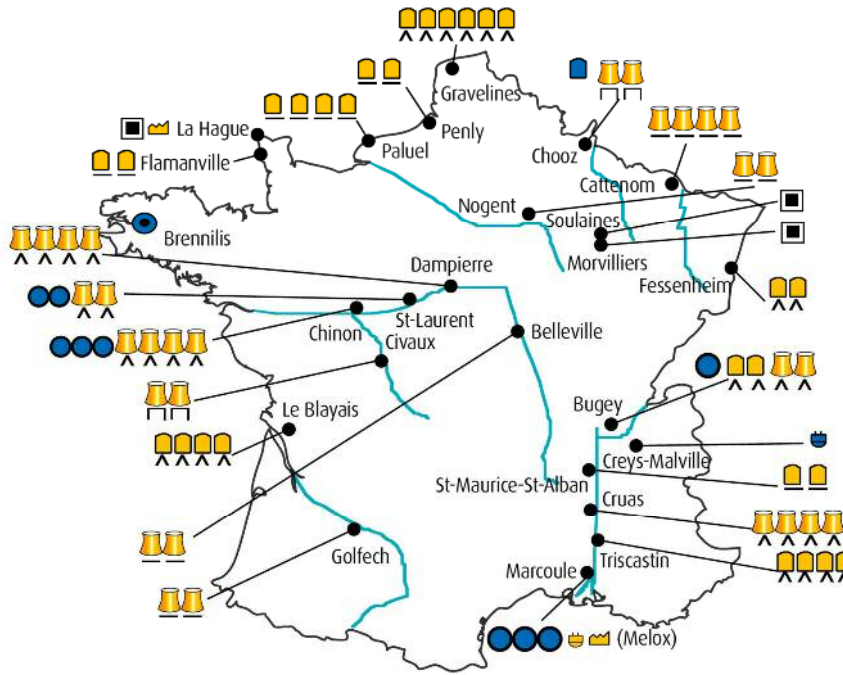


* Une tranche en arrêt garanti pluriannuel (AGP) est momentanément à l'arrêt sur une moyenne ou longue période.

Capacité : 7 915 MW dont 990 MW en AGP

Source : SOeS, d'après EDF et Snet (EON-France)

Les sites nucléaires en France : situation au 1^{er} janvier 2012

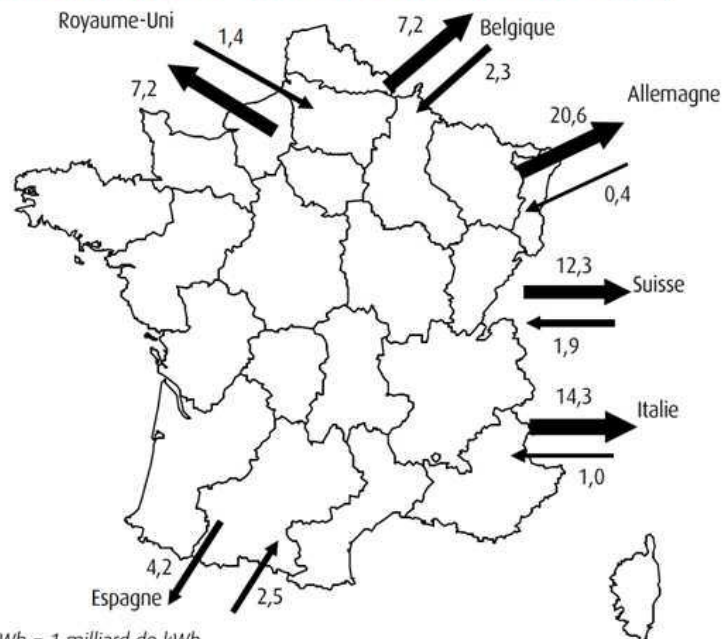


- Réacteur gaz - eau lourde
- ☼ Réacteur à neutrons rapides
- Réacteur à eau ordinaire sous pression (REP) refroidissement circuit ouvert
- ⌊ Réacteur à eau ordinaire sous pression (REP) refroidissement circuit fermé, tours
- ♻ Usine de retraitement
- Stockage de déchets

- Situation des unités installées
- 59 tranches, 63,1 GWélectrique
 - déclassées : 12 unités, 3,9 GWélectrique
- Palier REP standardisé
- ▲ palier REP 900 MWe (34 tranches)
 - palier REP 1 300 MWe (20 tranches)
 - palier N4 1 450 MWe (4 tranches)

Source : EDF, Autorité de sûreté nucléaire

Échanges physiques d'électricité avec l'étranger en 2011 (TWh)*



Source : repères - chiffres-clés-énergie 2012

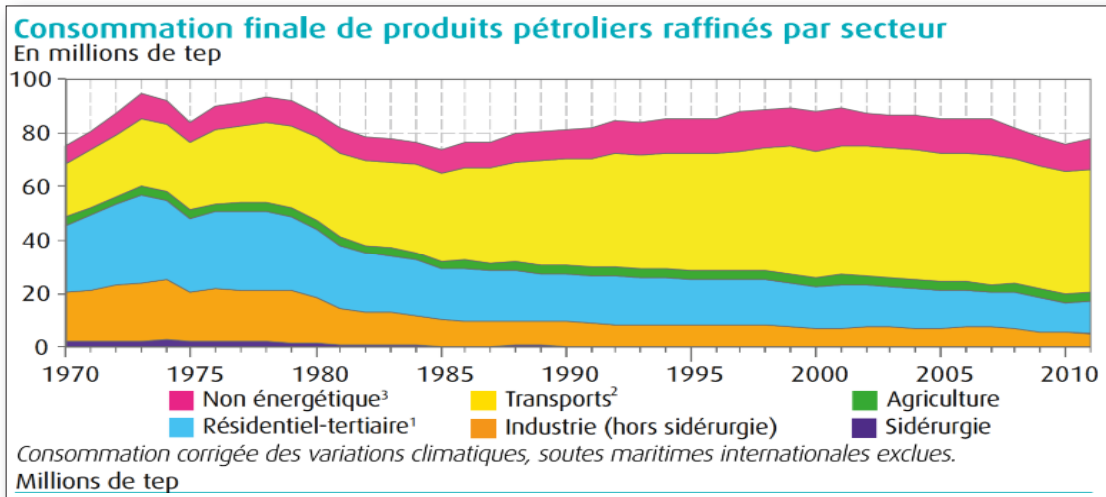
L'enjeu du développement

L'activité et la vie en général ont besoin d'énergie. Sa production est une des conditions de la nécessaire reconquête industrielle dont a besoin notre pays. Des secteurs industriels sont fortement consommateurs d'énergie : aluminium, sidérurgie, chimie, papier... sans compter le transport...

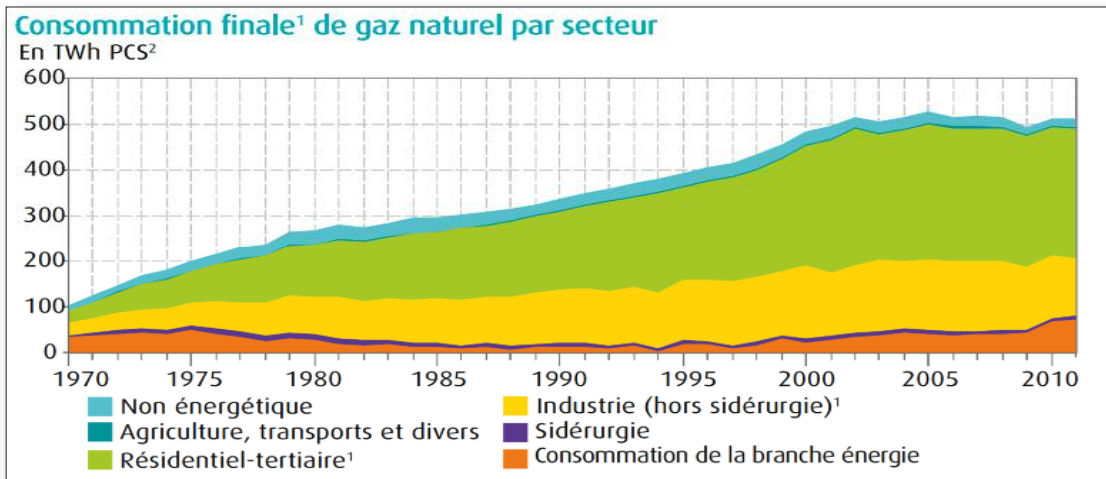
Clairement des ressources énergétiques importantes ou une production importante sont des atouts pour le développement et des facteurs de localisation pour l'activité humaine. 21 % de la consommation finale énergétique était destinée à l'industrie en 2011, 2,7% à l'agriculture, 32 % aux transports...

Si nous voulons relocaliser des activités, il faudra développer la production d'énergie. Nouveau paradoxe: pour éviter la consommation excessive d'énergie dans le transport, il est nécessaire de développer la production d'énergie.

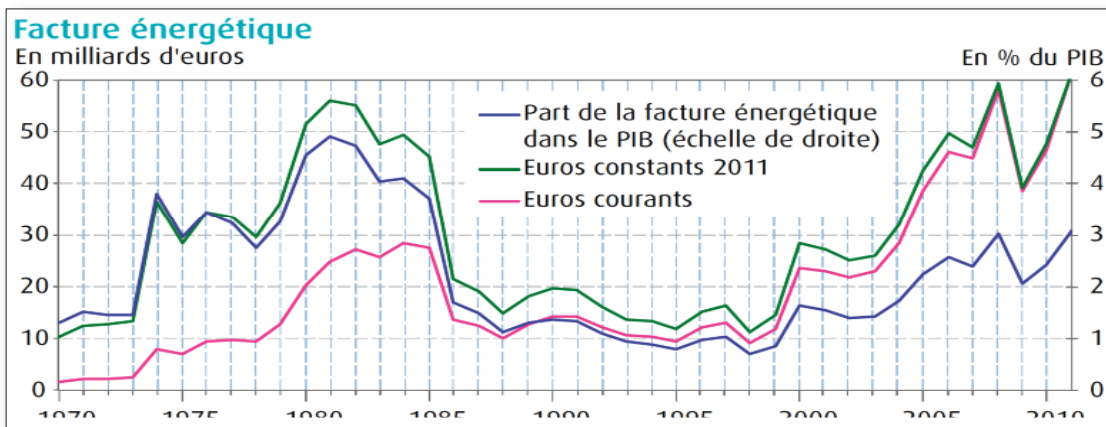
A cette dimension s'ajoute la question de l'indépendance nationale. Le déficit du commerce extérieur de la France en matière d'énergie s'est élevé à 61 milliards d'euros en 2011.



Source : repères – chiffres-clés-énergie 2012



Source : repères – chiffres-clés-énergie 2012



Source : repères – chiffres-clés-énergie 2012

L'enjeu régional

Dans notre région Normandie, la question énergétique prend une importance particulière: nous produisons deux fois plus d'énergie que nous n'en consommons et ce sont des domaines quelques fois qualifiés d'excellence.

La lutte des camarades de la raffinerie de Petit Couronne nous rappelle à quel point notre région est une porte d'entrée des produits pétroliers et a développé une puissante base industrielle chimique.

L'annonce, par la direction, de l'arrêt des tranches charbon 1 et 2 de l'Unité de Production Du Havre, nous rappelle la place des différentes sources d'énergie dans la production d'électricité. Le nucléaire tient une place essentielle depuis la recherche fondamentale jusqu'au retraitement. La décision concernant le deuxième EPR à Penly doit être prise maintenant pour répondre aux besoins.

Très rapidement d'ailleurs des décisions doivent aussi être prises pour construire des hydroliennes à l'arsenal de Cherbourg. Nos camarades sont prêts.

Les décisions prises il y a quelques mois pour construire des usines d'assemblage d'éoliennes à Cherbourg et au Havre doivent aussi être confirmées. Rapidement, il faudra former les salariés dont nous aurons besoin aussi bien pour fabriquer, pour installer sur les champs en mer que pour assurer la maintenance.

1. Nous reproduisons ci-dessous le communiqué CGT suite aux «révélations» et polémiques entretenues sur le dépassement du budget de la construction du prototype EPR à Flamanville. La CGT réaffirme que l'argent doit servir à l'investissement productif et pas à la spéculation financière et que la décision de construire le deuxième EPR à Penly doit rapidement être prise.

>> Communiqué UD CGT Manche Flamanville

Le danger ce n'est pas l'investissement dans l'EPR, c'est la spéculation financière !

"L'augmentation du coût d'investissement du chantier EPR de Flamanville est l'objet d'interrogations légitimes. La direction d'EDF avance des

explications objectives : aléas industriels, défauts de fabrication des consoles, exigence renforcée de sûreté. La facture qui atteindra 8.5 milliards.

Les 8.5 milliards d'investissements industriels du chantier EPR ont généré jusqu'à présent 20 millions d'heures de travail, ont permis de former, qualifier et d'embaucher des salariés, de dynamiser l'activité économique, de financer les collectivités territoriales.... Nous nous en félicitons.

Nous sommes loin par exemple des 5 milliards partie en fumée dans l'affaire du crédit lyonnais, On ne peut dénoncer les logiques à court terme, la prégnance de la finance et de la spéculation d'un côté et s'opposer à l'investissement industriel de long terme.

Pour la CGT les causes et les responsabilités de ce retard du chantier EPR, tête de série, doivent être analysées et faire l'objet d'un retour d'expérience indispensable, y compris dans le domaine social, non pour renoncer, mais pour renforcer toute une filière industrielle nucléaire mise à mal par plusieurs décennies de politiques libérales."

*Coordonateur CGT EPR- Cherbourg-Octeville,
le 6 décembre 2012*

2. La chimie est un secteur clé de l'activité régionale et la Normandie joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement de l'ensemble du pays en hydrocarbures. Il faut évidemment ajouter toutes les activités liées, connexes et induites. Par exemple la chimie joue un rôle particulier dans la recherche en Normandie; cela se vérifie, par exemple, au nombre de brevets déposés.

Outre son caractère exemplaire, le long conflit des salariés de la raffinerie de Petit Couronne, a donc à la fois une dimension régionale et une dimension nationale.

>> Raffinerie de Petit Couronne : extrait d'une des déclarations du Comité régional CGT (octobre 2012)

"... Durant ce long conflit, au moment du redémarrage et durant ces derniers mois, les salariés ont prouvé leur savoir-faire, leur sens des responsabilités et leur détermination pour faire vivre le raffinage en France.





passer au stade de la fabrication. Avec Laurent Hébert, secrétaire général du syndicat, le Comité régional a déjà rencontré le Préfet de Région sur ce sujet. Sans décision ferme à ce jour...

Deux sites d'éoliennes off shore ont été retenus en Normandie: au large de Courseulles sur Mer et de Fécamp et deux sites d'assemblage à Cherbourg pour Alstom et au Havre pour AREVA. Cependant les salariés doivent agir dès maintenant pour gagner obtenir un socle de garanties sociales solide et un contrôle public.

>> Extrait de la lettre envoyée dès le 19 avril 2012 au Préfet de Région Basse-Normandie par le Comité régional

"... La CGT accueille avec intérêt et satisfaction la décision d'implanter une usine de fabrication et d'assemblage d'éoliennes à Cherbourg. Elle mettra tout en œuvre pour en faire un vecteur de progrès économique et social. La mise en fonctionnement de l'usine doit se faire avec des garanties sociales de haut niveau et l'embauche des salariés précédée, si besoin, d'une période de formation qualifiante afin de permettre les évolutions nécessaires(...)

Or, les acteurs de la formation sont divers, leurs intérêts différents et quelques fois contradictoires mais ils doivent rester au service d'un projet plus global. C'est pourquoi nous devons agir dès maintenant pour impulser, coordonner, donner des objectifs, mobiliser un pôle public de formation.

S'agissant de la création d'une filière industrielle décidée par les pouvoirs publics, c'est donc aux pouvoirs publics de faire prévaloir l'intérêt général et de mettre l'appareil de formation au service de cet intérêt général. Les organismes de formation ne sont que des outils.

Pour notre part, nous sommes prêts à en discuter, à négocier et à agir. La CGT s'impliquera totalement et mettra toutes ses compétences au service d'un développement industriel porteur de progrès social...."

A l'inverse, les "majors compagnies", continuent d'imposer leurs choix aux Etats pour aller raffiner dans des pays qui leur permettent de s'affranchir des règles sociales environnementales et de sécurité.

C'est une question d'intérêt national, dans un secteur stratégique étroitement lié à l'indépendance énergétique du pays et à la nécessaire reconquête industrielle. Dans ces conditions, l'Etat doit jouer tout son rôle, être le gardien et le garant de l'intérêt supérieur de la nation. Le site de Petit Couronne et ses capacités de production doivent être maintenus et développés. La forme de la propriété de l'entreprise qui gère le site est subordonnée à cet impératif.

La décision du tribunal sera donc importante mais n'est qu'une partie d'un tout. Quelle que soit la décision, l'essentiel demeurera l'intérêt supérieur de la nation. Par conséquent l'Etat doit utiliser tous les moyens législatifs et réglementaires à sa disposition pour assurer la pérennité du site et des emplois, préserver les capacités de production et sauver le raffinage en France. Ces moyens existent: ils ont déjà été utilisés en d'autres occasions. Au surplus, les dispositifs doivent être rendus plus efficaces, complétés ou modifiés: c'est du rôle du Parlement.

Le comité régional CGT Normandie fait sienne la déclaration du 18 octobre, remise en préfecture de région, des syndicats CFDT, CFE-CGC et CGT."

3. les Energie Marines renouvelables (EMR) sont aussi présentée comme une perspective d'avenir dans notre région avec en particulier les éoliennes en mer et les hydroliennes. Pour ces dernières, deux sites d'implantation sont possibles rapidement: le raz Blanchard et le raz de Barfleur. L'arsenal de Cherbourg possède à la fois, aussi bien les terrains et installations nécessaires que les compétences pour



L'enjeu du progrès

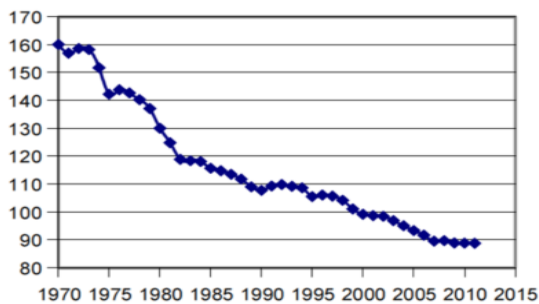
La question énergétique est devenue si importante aujourd'hui qu'elle permet à certains de remettre en cause la possibilité même du progrès. Devant les défis auxquels nous sommes confrontés, certains agitent les vieilles peurs et préconisent le repli, le renoncement, la décroissance. Les mots sont évidemment choisis: cela peut être la « sobriété », la limitation des besoins, la consommation "responsable" etc... Très logiquement certains responsables politiques et des lobbys laissent ces discours se développer ou les encouragent. En cas de pénurie d'électricité, par manque d'investissement, il suffirait alors de délester. Facile...

Ces discours sont dangereux et conduisent aux pires reculs sociaux et à l'accroissement des inégalités. Nous avons au contraire besoin d'investir pour construire et produire. Nous avons besoin d'investir dans la recherche pour accroître l'efficacité énergétique, optimiser le mix énergétique, trouver d'autres sources d'énergie, réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, développer les coopérations internationales, faire évoluer les modes de motorisation etc...

Cette question prend un relief particulier dans notre région Normandie avec la présence du nucléaire, capable de provoquer les peurs les plus irrationnelles comme les espérances les plus folles. D'un côté nous avons le retraitement et les déchets ultimes du nucléaire à Jobourg, d'un autre côté la recherche fondamentale liée au nucléaire avec, par exemple le Ganil, et la recherche sur la matière.

Ajoutons que la forte présence de l'automobile et de l'aéronautique, les restructurations dans la filière auto d'un côté, mais aussi la présence du pôle de compétitivité Mov'éo et les évolutions prévisibles des systèmes de motorisation nous contraignent à prendre en compte tous les aspects de la question.

Evolution de l'intensité énergétique finale 1970-2011 (en tep par M€ 2005)

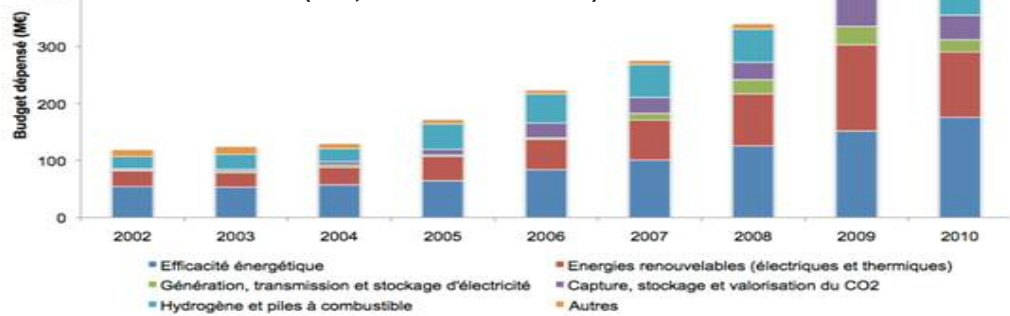


Emissions moyennes en g CO2/km des voitures particulières neuves immatriculées chaque mois (source : SOEs)



Source : rapport sur l'industrie des énergies décarbonées en 2011

Evolution des financements publics de la recherche et développement des nouvelles technologies de l'énergie en France entre 2002 et 2010 (CGDD, données transmises à l'AIE)



Points publics à développer pour atteindre 2 millions de véhicules hybrides et électriques en 2020 (compte non tenu des bornes privées)

en milliers d'unités	2015	2020	2025
Prise Domicile Travail	900	4 000	9 000
Vaire / parking - Charge normale	60	340	750
Vaire / parking - Charge rapide	15	60	150
Total	975	4 400	9 900

Source : rapport sur l'industrie des énergies décarbonées en 2011

Repères revendicatifs de la CGT

Fiche n° 31 : Développement humain durable

La CGT propose...

Un droit au développement humain durable permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Les dimensions sociales et sociétales, environnementales et économiques sont indissociables.

Le développement des solidarités entre les êtres humains, notamment intergénérationnelles, spatiales et territoriales, au niveau local, régional, national, ou même planétaire, est au centre du développement humain durable.

Mettre en place une stratégie de développement humain durable implique de replacer le travail au centre de la logique pour avancer vers plus d'égalité, plus de démocratie et une autre répartition des richesses. Une véritable transformation et rupture des politiques économiques, au service d'un nouveau type de croissance fondée sur

une nouvelle finalité dans les objectifs et modalités des productions et exploitations des richesses, sont indispensables pour amorcer une nouvelle logique de développement respectueuse de l'homme et de la planète.

Repenser notre relation à l'environnement fait partie de notre projet social centré sur l'amélioration du travail, de son sens et de ses finalités.

Cela concerne l'économie des ressources fossiles, la préservation du climat, la limitation des rejets polluants, la maîtrise des secteurs nouveaux comme celui des biotechnologies.

Cela concerne au premier chef le travail et les salariés.

Ce qui existe aujourd'hui

En France, installation, dans le cadre du processus de Grenelle de l'environnement /Grenelle de la mer, du vaste ministère en charge du Développement durable et de la lutte contre le changement climatique. L'instabilité de son périmètre variant au gré des remaniements ministériels, laisse songeur sur une réelle volonté d'action fiable, en synergie, et durable.

Les mesures adoptées butent sur l'insuffisance notoire des moyens dévolus, en matière de financement comme de qualifica-

tion des salariés. Elles peinent à dépasser le stade de « l'incantatoire », créditant une démarche d'affichage largement insuffisante au regard de l'intérêt général. Les aspects sociaux, déjà mineurs dans les engagements, sont expurgés totalement des dispositions législatives et de mise en oeuvre.

Le protocole de Kyoto dont l'objectif est la réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de l'activité humaine (dont la communauté scientifique est quasiment

unanime à reconnaître l'impact sur le réchauffement climatique).

La mise en place de procédures d'autorisation adaptées, dans le cadre du règlement européen REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals) adopté le 13 décembre 2006 par le Parle-

ment européen, permettra des avancées dans la connaissance et la maîtrise des substances chimiques et de leurs effets.

L'adoption par les Nations unies du projet de normes sur la responsabilité des entreprises transnationales en matière de droits humains peut en être une étape.

Les moyens pour y parvenir

Annulation de la dette des pays du tiers monde, renforcement significatif de la coopération et de l'aide internationale au service du développement économique et social.

Encadrement des transferts de technologies nécessaires vers les pays en voie de développement, ou encore plus pauvres pour les aider à s'engager vers un progrès durable et empêcher les délocalisations sur fond de dumping social.

Un espace mondial de solidarité et de redistribution, notamment par la mise en oeuvre d'une fiscalité internationale, de nouvelles règles du commerce international permettant l'application, dans le progrès, de normes sociales et le rééquilibrage des termes de l'échange par la mise en place de mécanismes de garantie.

Respect des engagements des États membres des Nations unies, dans le cadre des objectifs du millénaire, de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015.

Accès de tous aux biens et services publics mondiaux (eau, énergie, transport, médicament, services de la santé, éducation, culture, information, communication) est un droit et doit être garanti.

Ces biens et services publics doivent être soustraits aux logiques marchandes, maîtrisés et gérés au service de l'intérêt général dans le cadre du service public.

Évaluation de l'efficacité et de la pertinence des moyens mis en oeuvre doit conduire à réfléchir à d'autres alternatives.

Instauration d'un marché des permis d'émission de CO₂ crée une sphère spéculative de plus et finalement un droit de polluer dans un marché du CO₂.

Mise en place de critères juridiquement opposables sur les modalités de production et conditions d'exploitation et d'usage des richesses et espaces naturels qui responsabilisent socialement et environnementalement de manière stricte les exploitants, qu'ils soient publics ou privés (1).

Développement d'un mix énergétique prenant en compte l'exigence de sécurité et de préservation des ressources dites naturelles et de l'environnement.

En France, la création d'un grand pôle public de l'énergie intégrant l'ensemble de la filière, permettrait de développer, dans la sécurité, les moyens nécessaires, de les mettre en synergie au service de l'intérêt général et des générations futures.

Création d'une agence européenne de l'énergie qui doit s'inscrire dans ces objectifs.

L'amélioration de l'efficacité énergétique doit être un des leviers privilégiés dans la mise en oeuvre du protocole de Kyoto ; elle doit faire l'objet d'une politique volontariste et cohérente intégrant l'ensemble des déterminants que sont les transports et la multimodalité ainsi que la perspective de nouveaux modes de propulsion, l'aménagement du territoire, l'aménagement et le chauffage urbains, les matériaux de construction, les process de production...

Engagement d'une réindustrialisation locale en réhabilitant une politique industrielle capable de favoriser les circuits courts entre les productions et les réponses aux besoins, limitant ainsi considérablement les flux mondiaux de transports et développant l'emploi qualifié.

Les risques industriels et technologiques,

notamment sur les sites classés Seveso, doivent faire l'objet de mesures draconiennes en matière de prévention, de surveillance et de transparence.

Une application stricte du principe de substitution doit être imposée ainsi que des mesures visant à plus de transparence et plus de démocratie dans la mise en oeuvre de REACH.

La politique de l'eau dont la France a besoin doit avoir pour objectif de répondre tout à la fois aux exigences de qualité de la ressource et aux besoins de la population, actuels et à venir.

La mise en oeuvre, dans le cadre d'une grande loi d'orientation et de programmation d'une véritable politique publique, nationale et coordonnée, de gestion de la forêt, de prévention et de lutte contre les incendies de forêt est nécessaire, de même pour la protection de la mer (la France, 2^e puissance maritime mondiale, a de l'influence sur tous les océans).

Mise en place effective d'une filière de démantèlement des navires en fin de vie, civils et militaires, dans une dimension européenne, voire mondiale, de nature à répondre à la question incontournable de leur destruction, dépollution et recyclage.

Sur ce modèle, d'autres déchets industriels (automobile, matériel électronique, etc.) doivent faire l'objet de filières de traitement et de revalorisation. Il doit être mis fin à l'envoi de nos « déchets » aux pays les plus pauvres.

En France, les institutions représentatives du personnel doivent être dotées de prérogatives nouvelles en matière environnementale, en particulier par l'instauration d'une compétence « environnement » explicite des CHSCT, qui deviendraient « Comités d'hygiène et de sécurité des conditions de travail et de l'environnement (CHSCTE) (2). Un droit d'alerte environnemental doit être institué pour tous les salariés, avec une protection du salarié lanceur d'alerte.

(1) Voir repères revendicatifs, fiche 32.

(2) Voir repères revendicatifs, fiche 22.

Bulletin d'inscription



Vendredi 1^{er} février
à ST LEGER DU BOURG DENIS (76)
de 9h00 à 16h00
Impasse des Tilleuls

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse :

.....

Repas pris sur place avec une participation de 15 € : OUI NON



Bulletin à renvoyer au
Comité Régional CGT de Normandie
29 avenue Charlotte Corday - 14000 CAEN
Tél. 02 31 83 34 19 - Mail : normandie@cgt.fr